INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AFER OBJECTIF 2017

ISIN : FR0011309830

AVIVA INVESTORS FRANCE - GROUPE AVIVA

OPCVM FERME AUX SOUSCRIPTIONS

Objectifs et politique d'investissement :

- **Classification de l'OPCVM :**

Obligations et autres titres de créance libellés en euro.

- **Description des objectifs et de la politique d'investissement :**

L'OPCVM a pour objectif d'obtenir une performance annualisée nette des frais de gestion de l'OPCVM comprise entre 5% et 6% sur la période d'investissement, soit de la date de création du FCP au 20 décembre 2017.

La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à la sélection des valeurs. Le portefeuille sera exposé en permanence aux titres de créance et instruments du marché monétaire émis par des émetteurs privés ou publics et relevant de l'OCDE ou des marchés des pays émergents, ayant une maturité résiduelle, au 31 décembre 2017, ne dépassant pas 6 mois.

Le portefeuille pourra cependant évoluer en fonction des opportunités de marché. Le FCP pourra être investi en totalité en produits monétaires d'émetteurs publics ou privés.

A compter du 20/12/2017, le fonds aura pour objectif de gestion de délivrer une performance supérieure à l'indice EONIA, indicateur de référence qui représente le taux sans risque de la zone euro. Le Fonds optera alors, sous réserve de l'agrément de l'AMF, soit pour une nouvelle stratégie d'investissement, soit pour la dissolution, soit fera l'objet d'une fusion avec un autre OPC.

- **Caractéristiques essentielles :**

Les principales catégories d'instruments financiers dans lesquelles l'OPCVM sera investi sont les titres de créance et instruments du marché monétaire, ayant une maturité résiduelle, au 31 décembre 2017, ne dépassant pas 6 mois et dont les émetteurs relèvent de l'OCDE ou des marchés des pays émergents. Les émetteurs appartiendront aussi bien au secteur privé qu'au secteur public et pourront relever de toutes notations.

Le portefeuille sera exposé en permanence à des titres de taux libellés en euros. Les titres détenus pourront être libellés en euro ou en autres devises. Le risque de change sera alors intégralement couvert.

La sensibilité du portefeuille est comprise entre 0 et +5.

- Le Fonds pourra investir jusqu'à 100% de l'actif net en titres à caractère spéculatif dits « high yield » dont la signature des émetteurs est de notation inférieure à BBB- (selon l'échelle Standard & Poors, ou une notation équivalente dans une autre agence de rating), ou non notée.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Un comité de sélection des signatures valide l'intégralité des émetteurs sélectionnés qu'ils soient notés ou non notés, et statue si besoin sur la notation effectivement retenue pour chaque émetteur.

- Les instruments dérivés pourront être utilisés pour exposer l'OPCVM aux marchés de taux et de crédit et pour le couvrir des risques de taux, de crédit et de change. Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de son actif net.

- **Indicateur de référence :**

- L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer a posteriori la performance de son investissement est l'OAT (Obligation Assimilable du Trésor) 4.25% octobre 2017. A titre d'information, le 11 octobre 2012, le taux de rendement actuariel de cette OAT était de 0.92%.

L'OAT est l'instrument utilisé depuis 1985 par l'Etat français pour emprunter sur des durées comprises entre 2 et 50 ans, soit à taux fixe, soit à taux indexé, avec remboursement in fine.

- **Modalités de souscription-rachat :**

- L'investisseur peut demander la souscription de ses parts, soit en montant, soit en nombre de parts, et le rachat de ses parts en nombres de parts, auprès du centralisateur BNP Paribas Securities Services (Les Grands Moulins de Pantin - 9 rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex). L'heure limite de réception des ordres qui sont traités à cours inconnu sur la base de la prochaine valeur liquidative est fixée à 11h30. Pour les souscriptions ou les rachats qui passent par l'intermédiaire d'un autre établissement, un délai supplémentaire pour acheminer ces ordres est nécessaire pour le traitement des instructions.
- La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux n'étant pas un vendredi.
- Cet OPCVM capitalise et/ou distribue ses sommes distribuables.

- **Autres informations :**

- La performance de l'OPCVM résulte de l'encaissement des coupons versés par les émetteurs des titres détenus, ainsi que de l'évolution de la valeur desdits titres, un surcroît de rémunération étant par ailleurs lié au risque de crédit.
- La durée de placement recommandée est jusqu'au 20 décembre 2017, soit environ 5 ans.
- Cet OPCVM est fermé à toute souscription nouvelle à compter du 20 janvier 2013, à l'exception des souscriptions de la société de gestion ou du dépositaire réalisées dans le but exclusif de compenser des rachats initiés par les porteurs de l'OPCVM.

Profil de risque et de rendement :

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — **A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé**

1	2	**3**	4	5	6	7

- **Texte expliquant l'indicateur et ses principales limites :**

L'OPCVM se trouve dans la catégorie de risque / rendement indiquée ci-dessus en raison de la volatilité du secteur du crédit ainsi que de son intervention sur des titres de créance qui présentent un profil de risque / rendement pouvant être élevé.

- Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- L'OPCVM ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

- **Risques importants pour l'OPCVM non intégralement pris en compte dans cet indicateur :**

- **Risque de crédit** : la valeur liquidative du FCP baissera si l'émetteur d'un titre de créance détenu par l'OPCVM n'est plus en mesure de payer les coupons ou de rembourser le capital, risque accru du fait que l'OPCVM est susceptible d'investir en titres spéculatifs.
- **Risque de liquidité :** l'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

Pour consulter l'intégralité des risques liés à l'OPCVM, il convient de se reporter au prospectus, disponible sur le site : www.afer.asso.fr

Frais :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée **Frais de sortie**	**4%*** **Néant**

*Aucune commission de souscription ne sera prélevée dans le cadre des contrats d'assurance vie en unité de compte souscrits sous l'égide de l'A.F.E.R. auprès d'Aviva Vie et d'Aviva Epargne Retraite

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

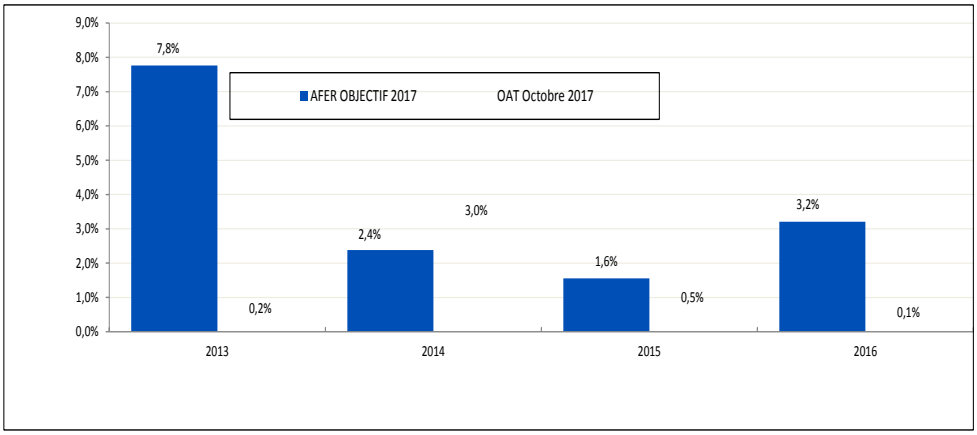
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	**0,57%**
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	**Néant**

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.
Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en septembre 2016. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer au paragraphe « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.afer.asso.fr.

Performances passées :



Avertissements et commentaires :

Cet OPCVM a été créé le 12 novembre 2012.

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes/coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Source : Aviva Investors France, Europerformance Engine

Informations pratiques :

- **Dépositaire :** Société Générale S.A

- **Fiscalité :**

Selon le régime fiscal de l'investisseur, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

- **Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM, ainsi que sur les autres catégories de parts :**

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) sont disponibles à l'adresse suivante. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de :

Aviva Investors France
Service Juridique
14 rue Roquépine- 75008 PARIS - FRANCE
Juridique.SERV.FR@avivainvestors.com

- **Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :**

La valeur liquidative est disponible auprès d'Aviva Investors France ou sur le site internet : www.afer.asso.fr.

La Politique de rémunération et éventuelles actualisations sont disponibles sur le site internet ou sur simple demande écrite à l'adresse supra.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 13 juillet 2017.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. Il est autorisé à la commercialisation en France.

La société de gestion Aviva Investors France est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP 97-114).

La responsabilité d'Aviva Investors France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Aviva Investors France, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 17.793.700 €, enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 335 133 229. Siège social : 14 rue Roquépine, 75008 Paris.